IV

LE « JE CROIS EN DIEU »

Signification

Le Symbole ou Profession de foi, dans la célébration de la messe, vise à ce que le peuple acquiesce et réponde à la parole de Dieu qu'il a entendue dans les lectures et par l'homélie, et se rappelle la règle de foi avant de commencer à célébrer l'Eucharistie. (*Présentation générale du missel Romain*, n°43)

Quand les fidèles proclament le Symbole, ils réalisent qu'ils ont été baptisés dans une seule foi. Par leur manière allègre et heureuse de le proclamer, nombre d'assemblées témoignent qu'elles se retrouvent dans cette « théologie antique et sobre dont les formules favorisent vraiment la contemplation des mystères » (A.G. Martimort).

Réalisation

Envers et contre tout, il nous faut tenir fermement aux deux Symboles retenus pour la messe : le Symbole de Nicée-Constantinople et le Symbole des Apôtres. Il est dans la nature de l'un comme de l'autre d'être proclamé, et non chanté.

S'ils sont chantés cependant, il est anormal que la chorale ou un soliste s'arroge ce qui revient au peuple.

Les grands *Credos* latins (I, III, royal...) ne sont pas seulement des oeuvres culturelles ou sacrées à sauvegarder. Immenses moments lyriques à la charnière de la parole et de l'eucharistie, ils sont aussi une affirmation d'identité par le coeur et par la mémoire collective.

En plus de ces deux symboles, le *Missel romain* donne, pour la veillée pascale, une profession de foi par questions et réponses. Hormis Pâques et telles circonstances particulières, il convient de réserver aux sacrements d'adhésion que sont le baptême et la confirmation ce formulaire interrogatif. A noter que le *Rituel de la Confirmation* propose quatre adaptations de la profession de foi, sous forme de questions aux confirmands.

On peut aussi faire alterner deux groupes de fidèles pour la proclamation du *Je crois en Dieu*, mais non le président et les fidèles car celui qui préside fait lui-même son acte de foi au sein de l'assemblée. Ainsi, il est judicieux qu'il s'écarte du micro pour que sa voix ne couvre pas celle de l'assemblée.

L'important est que le texte proclamé ou chanté dise bien **la foi de l'Eglise**, la foi transmise et que nous avons à transmettre.

© Diocèse de Quimper et Léon – Recueil *Refrains, Hymnes et Acclamations pour les chants communs de la messe* – Tous droits réservés – 2007.